

*Adopté à la séance du
22 octobre 2024*

Procès-verbal
Conseil d'établissement
Du Centre de formation professionnelle Marie-Rollet
3000, boulevard Hochelaga, Québec, QC G1V 3Y4
Séance du 11 juin 2024 à 15 h
Local D-103

Sont présents : Madame Gabrielle Bergeron, conseillère mobilité internationale QMA
Monsieur Jean-François Bernard, conseiller pédagogique
Madame Nadia Boudreault, enseignante
Madame Julie Bouffard, gestionnaire Option travail
Madame Lise Charest, enseignante
Madame Eliane Nadeau, soutien administratif
Monsieur Sébastien Simard, directeur
Monsieur Wilfried Manuel Tchoumtchoua, élève

Sont absents : Madame Corinne Caron, élève
Madame Sylvie Daigle, enseignante
Monsieur Antoine Labarre, élève

Est invité : Monsieur Simon Ponthière, gestionnaire administratif d'établissement

Secrétaire : Madame Eliane Nadeau

1. Ouverture de la séance

1.1 Vérification du quorum et ouverture de la séance

Madame Julie Bouffard, présidente, confirme le quorum et déclare l'ouverture de la séance à 15 h 05.

1.2 Adoption de l'ordre du jour

Monsieur Sébastien Simard, directeur, ajoute à l'ordre du jour les points :

6.4 Budget CFPMR 2024-2025 et

6.5 Activité du 28 juin.

CE-24-06-11-23

Il est proposé par madame Gabrielle Bergeron et résolu d'adopter à l'unanimité l'ordre du jour du 11 juin 2024 tel que modifié.

1.3 Adoption du procès-verbal de la rencontre du 9 avril 2024

Point 3.1 changer dans le titre « Règles de conduites et règles de vie » pour « Règles de fonctionnement ».

CE-24-06-11-24

Il est proposé par madame Nadia Boudreault et résolu d'adopter à l'unanimité le procès-verbal du 9 avril 2024 tel que modifié.

1.4 Suivis au procès-verbal de la rencontre du 9 avril 2024

Monsieur Sébastien Simard mentionne que les points 3.1 Règles de fonctionnement et 3.2 Matériel didactique seront approuvés au cours de la présente rencontre. Un retour sera fait sur le point 4.4 concernant le sondage de satisfaction des élèves en point d'information.

Point 4.6 Lancement officiel de l'AEP ; ce fut un beau moment, une belle dynamique, tous les départements étaient représentés, la direction générale et tous les élèves de l'AEP étaient présents. Belle animation de la part de Manuel Tcountchoua. Monsieur Sébastien Simard remercie les organisateurs et les personnes ayant participé de près ou de loin.

2. Intervention du public

Il n'y a aucune intervention.

3. Approbation

3.1 Règles de fonctionnement 2024-2025

Monsieur Sébastien Simard explique les modifications relevées au document par le comité de participation, le comité de coordination, les responsables de programme et les professionnels. Ce document se veut un guide dans la gestion des élèves durant leur formation, il est remis aux élèves en début de programme lors du premier cours. Les membres expriment leur avis sur certains termes et leur accord sur les changements apportés pour 2024-2025.

CE-24-06-11-25

Il est proposé par monsieur Jean-François Bernard et résolu d'approuver à l'unanimité les règles de fonctionnement 2024-2025 telles que présentées.

3.2 Choix du matériel didactique pour 2024-2025

Monsieur Simon Ponthière présente en détail le document des tarifs du matériel didactique pour 2024-2025. Il souligne que ces coûts couvrent la totalité des programmes. Les augmentations sont en lien avec celles des fournisseurs, le CFP ne fait aucun profit ni perte sur la vente du matériel scolaire aux élèves. Les frais administratifs seront réévalués l'an prochain. Monsieur Sébastien Simard ajoute également qu'il y aura une analyse du coût réel du périssable afin que tout soit conforme à la mise à jour des activités en formation.

CE-24-06-11-26

Il est proposé par madame Gabrielle Bergeron et résolu d'approuver à l'unanimité le matériel didactique 2024-2025 tel que présenté.

4. Adoption

4.1 Plan de lutte contre l'intimidation et la violence

Monsieur Sébastien Simard mentionne qu'habituellement le document est adopté en fin d'année. Il a été mis à jour en février dû à un changement dans la loi sur la protection de l'élève, on devait ajouter la dimension en lien avec le caractère sexuel. Nous avons pris le temps de l'actualiser en consultant l'équipe école et de le présenter au comité de coordination, il sera donc adopté à l'automne soit en octobre ou en décembre 2024.

4.2 Bilan annuel du CE

Monsieur Sébastien Simard fait remarquer qu'historiquement il n'y avait pas de bilan annuel du CE au CFPMPR. C'est maintenant une obligation de le rendre public. Le MEQ fournit un gabarit. Monsieur Sébastien Simard propose d'y remplir les tableaux durant l'été et de les transmettre à la présidente pour approbation. Cette année on se contentera d'un document plus administratif et l'an prochain, il sera peaufiné à notre couleur.

5. Consultation

5.1 Critères de sélection de la direction de centre

Monsieur Sébastien Simard annonce que ce document, faisant e des éléments consultatifs obligatoires, doit être complété et remis avant le 27 juin. Le CS, l'an passé, a travaillé sur des compétences clés en lien avec le profil des gestionnaires et demande aux CE de choisir un niveau d'importances de ces compétences et habiletés. Madame Julie Bouffard propose de faire un formulaire électronique que chaque membre pourra compléter afin d'extraire plus facilement les résultats. Les membres acceptent.

6. Information

6.1 Portrait des admissions et des inscriptions

Monsieur Sébastien Simard indique que la dynamique se maintient autour de 450 élèves depuis février, tel ce qu'on avait avant l'arrivée de la Covid. Il commente et explique les diverses données du tableau représentant le portrait par programme.

6.2 Retour : sondage de satisfaction complété par nos élèves

Monsieur Sébastien Simard annonce que c'est l'étape des résultats, ceux-ci seront déposés dans les plans d'action et présentés au CE aux alentours de la rencontre du mois de décembre. Les taux de participation sont présentés dans le document, nous avons un échantillonnage de plus de 50 % dans chacun des programmes ce qui apporte un résultat global représentatif de la réalité.

6.3 Retour : gala des finissants du 6 juin

Madame Julie Bouffard fait un bref retour sur l'activité, elle souligne les beaux témoignages des élèves, l'ambiance très agréable ainsi que la bonne idée du comité de remettre les bourses à la pige. Monsieur Sébastien Simard mentionne que l'an prochain un nombre fixe d'invités par finissant sera établi, ainsi que la vente de cartes.

6.4 Budget CFPMR 2024-2025

Monsieur Sébastien Simard rappelle que le budget initial était en déficit d'environ 250 000 \$, l'évolution jusqu'à la fin de l'année l'amène à confirmer ce montant. La masse salariale étant le principal facteur avec le développement des programmes. Un plan de redressement et des actions seront prises pour arriver à combler ce manque à gagner en 2024-2025.

6.5 Activité du 28 juin 2024

Monsieur Sébastien Simard annonce que nous allons offrir une collation glacée à nos élèves le 28 juin prochain pour souligner l'arrivée de l'été et la fin d'année des élèves. Un camion de crème glacée sera sur place à 14 h 30 constituant un changement à l'horaire.

CE-24-06-11-27

Il est proposé par madame Nadia Boudreault et résolu d'approuver à l'unanimité l'activité étudiante du 28 juin 2024 telle que présentée.

7. Informations générales

7.1 Mot de la direction

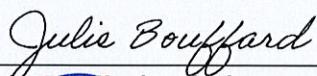
Monsieur Sébastien Simard remercie les membres de leur temps, de leur investissement et de leurs idées au sein du CE, en particulier pour le projet éducatif. Il souligne que les rencontres ont été efficaces et remercie tout le monde pour leur implication.

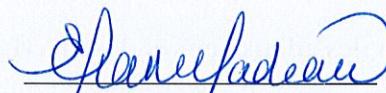
7.2 Mot des représentants des membres du personnel

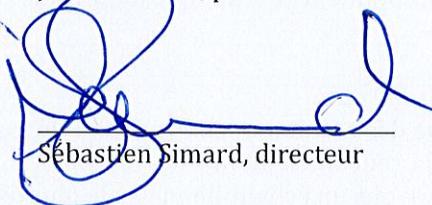
Il n'y a aucun commentaire.

8. Levée de la séance

L'ordre du jour étant épuisé, il est proposé par madame Julie Bouffard, présidente, de lever la séance, il est 16 h 35.


Julie Bouffard, présidente


Eliane Nadeau, secrétaire


Sébastien Simard, directeur